

AFRICAN UNION



UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Website: www.au.int

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION
AFRICAIN, MOUSSA FAKI MAHAMAT, À L'OCCASION DE LA
SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
DES CHEFS D'ÉTAT DE LA COMMUNAUTÉ
DES ÉTATS SAHÉLO-SAHARIENS**

N'DJAMENA, LE 13 AVRIL 2019

Monsieur le Président en exercice de la CEN-SAD,
Excellences messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de la CEN-SAD,
Mesdames Messieurs,

Permettez-moi avant tout propos, de remercier, Son Excellence Monsieur Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, président en exercice de la CEN-SAD, de m'avoir invité à participer à cette session extraordinaire. Cette invitation, ici même, m'honore et me fait plaisir. Evidement !

Je voudrais également exprimer ma gratitude à mon cher frère Ibrahim Sani Abani, Secrétaire général par intérim, pour la ferveur de son dévouement à promouvoir l'intégration politique, économique, sociale et culturelle des Etats membres de cette grande et prometteuse Communauté économique régionale.

Monsieur le Président,
Mesdames Messieurs,

La tenue de cette session extraordinaire revêt aujourd'hui une charge symbolique toute particulière. Elle vient mettre un terme à une longue période de transition au cours de laquelle le traité du 4 février 1998, créant la CEN-SAD a été révisé.

En effet, cette réforme, adoptée par le Sommet de N'Djamena de juillet 2010, a permis d'identifier les contraintes structurelles qui ont entravé, à un moment donné, le fonctionnement et les performances

de la CEN SAD, au point de susciter, ici ou là, un réel questionnement sur son effectivité quant au fond.

Reconnue au Sommet de Lomé en 2000, du temps de l'OUA, et confirmée par la 7^{ème} session de la Conférence de l'Union africaine, tenue en juillet 2006 à Banjul en Gambie, dans le cadre de la rationalisation des Communautés économiques régionales, la CEN-SAD, est désormais bien majeure. Elle compte parmi les Communautés économiques régionales les plus importantes.

Mesdames Messieurs,

L'Afrique est aujourd'hui le continent où la paix et la stabilité font l'objet de permanentes menaces et, plus particulièrement, dans sa zone sahélo-saharienne.

L'imbroglie politico-militaire libyen, la situation sécuritaire dans le nord Mali, au Burkina Faso, au Niger, la menace Boko Haram et la détresse humanitaire dans le bassin du Lac Tchad, nous rappellent, sans cesse, l'ampleur des défis à relever.

La situation au Soudan s'annonce très laborieuse et doit aussi retenir l'attention de votre sommet.

A ce tableau déjà sombre, s'ajoutent le terrorisme et la criminalité transfrontalière, les trafics des êtres humains, la piraterie maritime, le commerce de la drogue et autres stupéfiants, le commerce illicite des armes de tout calibre, les financements occultes des déviations idéologiques les plus criminelles, l'extrémisme violent, la radicalisation.

Dans la constellation des nouveaux défis se pose aujourd'hui, à l'échelle de tout l'ensemble géographique couvert par la CEN-SAD, la question lancinante du communautarisme et du repli sur soi.

Les développements des haines tribales, raciales, communautaristes, et surtout ethniques, les diabolisations et stigmatisations sociales et/ou sociétales dont la plus brûlante est la question « dite peule », s'invitent à une grandeur alarmante.

Elles constituent l'un des ferments des vives tensions et tendances ravageuses à la violence et la déstructuration de nos échelles de valeurs faites d'harmonie sociale, de paix et de bon voisinage.

J'ai, il y a quelques jours lors de la commémoration du 25^{ème} anniversaire du génocide contre les tutsi, fait part de mon intention de susciter une action collective de l'Union africaine, de concert avec les communautés économiques régionales pour traiter ce phénomène. Une réflexion et analyse approfondie des tenants et aboutissants de ce phénomène et une plus grande efficacité dans la conjugaison de nos efforts à ce sujet est indispensable et d'une extrême urgence.

La CEN-SAD a ici un rôle crucial à jouer. Je l'invite, comme d'autres Communautés économiques régionales, à une forte mobilisation avec nous sur ces nouveaux chantiers de la paix.

Face à la complexité, l'ampleur et la sensibilité des défis, l'urgence d'une solidarité bien conçue, méthodique et agissante, s'impose comme une nécessité qui ne saurait plus souffrir le report.

Mesdames Messieurs,

Notre vœu le plus ardent est que l'ancrage de la CEN-SAD dans cette trajectoire commune dessinée par l'Agenda 2063 s'améliore et qu'il puisse se traduire par des efforts d'intégration plus soutenus, mieux articulés et coordonnés.

Comme inscrit dans le Traité d'Abuja, les Communautés économiques régionales restent les piliers de l'intégration en Afrique. La réforme institutionnelle de l'Union en cours donnera plus de visibilité à ce rôle cardinal de tels piliers à travers une claire division des tâches entre eux, la Commission, les autres organes de l'Union africaine et les Etats membres.

J'ai bon espoir que le premier Sommet de coordination entre l'Union africaine et les Communautés économiques régionales prévue à Niamey en juillet 2019, ouvrira cette ère nouvelle de renaissance des rapports entre l'organisation continentale et ses communautés économiques régionales.

Dans le sillon ainsi tracé, la CEN-SAD s'exprimera mieux en donnant une plus grande visibilité aux objectifs qu'elle poursuit dans le contexte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

La commission sera toujours à vos côtés pour un accompagnement dynamique et fécond sur le chemin de l'avènement de « l'Afrique que nous voulons ».

Je vous remercie de votre bienveillante attention.